

les patients

Le réseau Arc en Ciel s'adresse aux personnes répondant aux conditions suivantes :

- La personne malade réside au nord de la
?

Seine Saint Denis.

- Elle a donné son accord pour l'intervention du réseau

- Elle souffre :

- soit d'un cancer en phase curative ou palliative,

- soit d'une maladie neurologique dégénérative ou de polyopathie en phase palliative.

- Elle souhaite être accompagnée à domicile quel que soit son lieu de vie (EHPAD, MAS, foyer...) dans la prise en charge de sa maladie.